

au sein de son ministère, une commission qui siège d'une façon permanente, et une commission interministérielle qui se réunit lorsque le besoin s'en fait sentir. De ce temps-ci, il est sûr que le besoin s'en fait sentir, comme c'était probablement le cas il y a cinq ans, et comme ce sera probablement dans cinq ans.

Donc, il s'agit d'un problème permanent, qui est à l'étude d'une façon permanente en vue d'améliorer la situation qui prévaut dans les pénitenciers.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES INTENTIONS AMÉRICAINES QUANT À LA BASE AÉRIENNE DE GOOSE BAY

[Traduction]

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, comme une voix anonyme refuse immanquablement de donner son approbation pour que nous revenions à l'appel des motions, j'aimerais poser la question suivante au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné l'annonce d'aujourd'hui selon laquelle l'effectif de l'aviation américaine à Goose Bay sera réduit d'environ 40 p. 100 et on y licenciera aussi un certain nombre d'employés civils, le ministre s'engagerait-il immédiatement à déterminer les intentions des autorités américaines au sujet de l'avenir de cette base?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme le dit clairement l'annonce du gouvernement des États-Unis, les autorités américaines et canadiennes sont déjà en étroite communication en ce qui concerne tous les aspects de cette affaire.

M. Peddle: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Défense nationale. Prendra-t-il immédiatement en considération la recommandation du comité de la défense nationale en vue de rétablir Goose Bay comme l'une des bases canadiennes stratégiques du Commandement maritime pour la patrouille de l'Arctique et des eaux côtières canadiennes?

L'hon. Donald C. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, nous étudions la question depuis quelque temps.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je pense que les Canadiens dans cette région du pays ont le droit de savoir ce que l'avenir leur réserve...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question supplémentaire?

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je tentais simplement de formuler une prémisse à ma question qui est très importante et urgente. Le gouvernement connaît-il les intentions du gouvernement américain au sujet de l'avenir de cette installation d'importance capitale pour l'économie de cette région particulière du pays?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. Les réductions font partie d'un processus de compression entre-
[L'hon. M. Goyer.]

pris par le gouvernement américain. Pour répondre directement à la question, le gouvernement américain n'a pas l'intention de considérer Goose Bay comme étant excédentaire. Il a l'intention de conserver cette base.

LES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS AU SUJET DES INSTALLATIONS DE GOOSE BAY

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale? Le ministre a-t-il discuté avec les autorités militaires américaines de l'utilisation de leurs installations à Goose Bay?

L'hon. Donald C. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Pour ma part, je n'ai pas eu d'entretiens, mais je veux bien me renseigner pour savoir si des fonctionnaires ou des militaires en ont eus.

LES LICENCIEMENTS À LA BASE AÉRIENNE AMÉRICAINNE DE GOOSE BAY—LE CAS DES CIVILS MIS À PIED

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre suppléant si le gouvernement songe à un projet du genre de celui auquel le député de Grand Falls-White Bay-Labrador a fait allusion, et quand il informera la Chambre de ce qu'il compte faire pour contrebalancer les effets de cette réduction ou compression, selon le ministre, de l'ordre de 40 p. 100.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Oui, monsieur l'Orateur. Trente employés civils sont visés. Sauf erreur, la moitié d'entre eux seront licenciés et les autres accepteront un autre emploi au Département de la Défense des États-Unis. Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et celui de l'Expansion économique régionale travaillent en étroite collaboration avec les autorités militaires en vue d'en minimiser les effets. A la suite des instances que nous avons présentées au gouvernement américain, celui-ci a de beaucoup amélioré les conditions de licenciement des employés. Dans les circonstances, nous avons fait, je crois, tout ce qui était raisonnablement possible pour atténuer les effets de cette réduction.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DU PRÊT CONSENTI À TÉLÉSAT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'avais une question à poser au ministre des Communications qui était censé assister à la séance d'aujourd'hui mais, en son absence, je pourrais peut-être la poser au premier ministre suppléant. Le gouvernement a-t-il décidé d'avancer une trentaine de millions de dollars à TéléSAT au cours des deux ou trois prochaines années, avec l'intention de se faire rembourser au moyen de l'émission d'actions au public?

M. l'Orateur: Je me demande si cette question est si urgente qu'il faille la poser durant la période des questions orales. Le député fait état de quelque chose qui